

Les ateliers soleil des Chalets

3^{ème}

Trimestre

Ecole élémentaire Les Chalets

11 villa Jarlet

01.48.83.22.49

Le référent
périscolaire
de l'école

Anderson MAMBO

L'équipe
d'animation*

Narcisse KAHUNGU

Catherine LASNIER

Bintou BOUNE

Christine RIVIERE

LES ATELIERS SOLEIL DES CHALETS ELEMENTAIRE (*)

Lundi

L'atelier soleil de l'équipe d'animation :

Parcours en avant les sportifs : Jeux collectifs

Cet atelier sensibilisera les enfants à la pratique de jeux de parcours qui favorisent l'esprit d'équipe et les amusements en groupe.

Mardi

L'atelier soleil de l'équipe d'animation :

Parcours jeux d'esprit : Découverte jeux de société

Des jeux ludiques et innovants seront proposés à cet atelier. Les enfants partiront à la découverte de différents styles de jeux de société.

Jeudi

L'atelier soleil de l'équipe d'animation :

Parcours faites entrer les artistes : Atelier « déco récup »

Cet atelier permettra de donner une seconde vie à un produit abîmé ou non utilisé. Véritable pratique écoresponsable, le matériau sera transformé en objet de décoration, en accessoire, etc., avec l'objectif de zéro déchet.

Vendredi

L'atelier soleil de l'équipe d'animation :

Parcours faites entrer les artistes : Street art

En créant des fresques ou des dessins, les enfants découvriront l'art de la rue sous toutes ses formes.

*(*Sous réserve de modifications.)*

NB : Les ateliers soleil sont maintenus à ce jour. Toutefois, en fonction des décisions gouvernementales dues à la crise sanitaire, la Ville se réserve le droit de les suspendre ou de les annuler.

Pour les ateliers soleil à thématique sportive, il est nécessaire de porter une tenue vestimentaire adaptée à l'activité.

Les ateliers soleil de 17h00 à 18h00

Modalités d'organisation

Les ateliers soleil s'articulent autour de 5 parcours

- **Parcours 1 : Faites entrer les artistes**
- **Parcours 2 : La nature en ville (selon la saison)**
- **Parcours 3 : Bien dans son corps**
- **Parcours 4 : En avant les sportifs**
- **Parcours 5 : Jeux d'esprit**

Ils sont organisés sur trois trimestres :

1^{er} trimestre : du 4 octobre au 17 décembre 2021 ⁽¹⁾

2^{ème} trimestre : du 3 janvier au 1^{er} avril 2022 ⁽²⁾

3^{ème} trimestre : du 4 avril au 24 juin 2022 ⁽³⁾

La participation aux ateliers soleil est soumise à inscription **OBLIGATOIRE**.

Modalités d'inscription

Les inscriptions aux ateliers se font au trimestre.
Un enfant ne peut s'inscrire qu'à un seul atelier par trimestre, pour une séance par semaine.

La famille devra s'engager à ce que son enfant participe à l'activité à laquelle il sera inscrit.

Les inscriptions se font via le site internet de la Ville ou directement au guichet d'accueil des familles à l'Hôtel de Ville, au plus tard 15 jours avant le début du trimestre.

Les places par atelier étant limitées à 15 ou 18 enfants selon les activités, les inscriptions se font dans la limite du nombre de places disponibles, dans l'ordre d'arrivée.

Dès lors que les listes seront arrêtées, les parents seront informés par le biais du Portail Famille et par affichage devant les écoles.

⁽¹⁾ clôture des inscriptions le 17 septembre 2021 – ⁽²⁾ clôture des inscriptions le 17 décembre 2021

⁽³⁾ clôture des inscriptions le 18 mars 2022

Retrouvez toutes les informations utiles et accédez à vos démarches en ligne sur :

www.saint-maur.com